

ROELANDT, Marc. *La condition juridique des pipelines dans le droit de la mer*. Genève-Paris, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales-Presses Universitaires de France, 1990, 244 p.

Georges Labrecque

Volume 22, numéro 4, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702930ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702930ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Labrecque, G. (1991). Compte rendu de [ROELANDT, Marc. *La condition juridique des pipelines dans le droit de la mer*. Genève-Paris, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales-Presses Universitaires de France, 1990, 244 p.] *Études internationales*, 22(4), 850–851.
<https://doi.org/10.7202/702930ar>

diées, il y a eu une dimension légale internationale aux questions, il reste que les déterminants internes ont davantage influencé la politique étrangère américaine que les aspects externes.

On peut toutefois déplorer que l'auteur n'ait pas davantage insisté sur les théories de politique étrangère. Il aurait été intéressant que Forsythe situe son analyse du droit international parmi les diverses approches. D'ailleurs, même s'il montre que le droit international est un facteur qui intervient au niveau des décisions politiques, il ne convainc pas sur son utilité pour comprendre et expliquer le comportement américain.

Cet ouvrage a néanmoins le mérite de montrer comment des déterminants externes, en l'occurrence le droit international, influent sur la politique étrangère et, indirectement, sur l'ordre politique interne. De plus, la facture et la brièveté de l'ouvrage le rendent facilement accessible. Les résumés des cinq cas sont clairs et concis et les références bibliographiques suffisamment nombreuses pour orienter des travaux universitaires sur des thèmes similaires. Bref, il s'agit d'un bon outil pédagogique sur un thème souvent négligé en science politique.

Claude GOULET

Étudiant au doctorat
Département de science politique
Université Laval, Québec

ROELANDT, Marc. *La condition juridique des pipelines dans le droit de la mer*. Genève-Paris, Institut Universitaire des Hautes Études

Internationales-Presses Universitaires de France, 1990, 244 p.

L'évacuation de la production de pétrole off-shore vers les centres terrestres de consommation suppose qu'il soit acheminé par navires-citernes ou par pipelines sous-marins, et c'est pour ce dernier type que les sociétés engagées dans cette activité paraissent opter de plus en plus avec la prolifération de ces réseaux depuis les années 60 et 70. Or la pose et l'exploitation de ces pipelines ont des implications juridiques importantes et complexes, tant au niveau interne qu'international. Si ce droit ne pose pas de problèmes sérieux eu égard à la haute mer – puisqu'il continue de s'inspirer du vieux régime associé à la liberté des mers –, son exercice risque par contre de devenir litigieux quand il se heurte à l'affirmation des souverainetés nationales qui sont reconnues par les dispositions de la nouvelle Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

La première partie de l'ouvrage, consacrée aux aspects techniques du transport des hydrocarbures par voie sous-marine, distingue les diverses catégories de pipelines (chap. 1), pour ensuite décrire en détail les principaux réseaux qu'on retrouve en mer du Nord et dans le golfe arabo-persique (chap. 2). Le texte est appuyé de nombreuses illustrations de bonne qualité, et cet ajout honore l'auteur dans la mesure où les ouvrages juridiques sont la plupart du temps assez chiches à cet égard.

La seconde partie, quantitative-ment et qualitativement la plus importante, analyse la condition juridique des pipelines sous-marins dans le

droit international général. Roelandt propose d'abord un essai de définition (chap. 3), à la lumière du droit conventionnel, de certains accords régionaux et des législations nationales pertinentes de 10 États.

Le chapitre 4 porte sur le droit de poser des pipelines dans les diverses zones maritimes à l'égard desquelles une souveraineté est reconnue à l'État côtier – eaux intérieures, eaux archipélagiques, mer territoriale, zone économique exclusive et plateau continental. Ce droit s'étend en outre à la haute mer et à la zone internationale des fonds marins, et une analyse en est faite.

Les conditions d'exploitation et d'enlèvement sont ensuite étudiées (chapitres 5 et 6 respectivement) et notamment les dispositions prévues dans la Convention de 1982 relatives à la protection de ces installations contre d'autres utilisateurs de la mer. Une très brève section – sept pages – est consacrée à la pollution par les pipelines, et nous aurions souhaité sur ce sujet un plus long développement.

Dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage, Roelandt se penche sur un cas pratique de transport, celui qu'on retrouve en mer du Nord. Se livrant à une étude comparative du contenu des législations nationales – britannique, allemande, norvégienne et hollandaise – de même que des accords bilatéraux conclus en la matière dans la région, l'auteur souhaite avec raison que soit adopté un «code international relatif au transport par pipelines sous-marins», compte tenu d'un environnement de plus en plus encombré et de l'exigence d'une utilisation plus rationnelle de la mer.

Le transport par pipelines sous-marins n'a pas encore fait l'objet d'une étude juridique d'ensemble, et l'auteur comble ici une lacune dans ce domaine. Solidement documenté et rédigé avec clarté, l'ouvrage de Marc Roelandt demeure par ailleurs celui d'un spécialiste et il s'adresse exclusivement aux juristes, à l'exception de la brève première partie, qui traite d'aspects techniques.

Georges LABRECQUE

Département de géographie
Université Laval, Québec

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

AHMED, Abdelkader Sid. *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles* (I.B.R.) Tome 2 : Le cas des hydrocarbures. Paris, PUBLISUD, Ouvrage publié avec le concours de l'ORSTOM et du ministère de la Coopération, 1990, 288 p.

Les deux tomes qu'Abdelkader Sid Ahmed consacre à l'économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles lui fournissent l'occasion de passer en revue une partie importante de la littérature consacrée aux causes du sous-développement et aux politiques du développement. L'impression d'ensemble qui prévaut à la lecture de cette «somme» est un certain scepticisme sur les possibilités réelles d'un développement fondé sur l'exploitation des ressources naturelles.

Le tome I présente tout d'abord les modèles théoriques et empiriques